

PROGRAMME

Jeudi 25 octobre 2007

- 11h30 **ACCUEIL DES CONGRESSISTES (JUSQU'À 13H45)**
- 12h00 **DEJEUNER**
- 14h00 **TABLE RONDE (jusqu'à 16h00)** → *Auditorium*

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSEQUENCES POUR LA MONTAGNE : PRESENTATION DU RAPPORT DES ELUS

Aujourd'hui, le changement climatique est au cœur des débats sur le développement durable des territoires. Cette question suscite une profusion d'informations et de prises de positions contradictoires qui rendent difficile l'appréhension concrète du phénomène. Les élus ne peuvent ignorer son rôle central dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques de demain.

L'objectif de la mission changement climatique, créée en février 2007 par l'Association, est double. En premier lieu, attester la prise de conscience des montagnards et leur implication concrète dans la réflexion relative au développement durable. En second lieu, fournir des matériaux pour l'élaboration d'une doctrine propre aux élus de montagne, sur laquelle s'appuiera leur action à venir, au vu des éléments constatés et/ou prévisibles liés au changement climatique. Le but ultime est d'anticiper les évolutions et d'adapter les politiques publiques nationales et locales à court, moyen et long terme pour l'aménagement de la montagne.

COPRESIDENTS **Martial SADDIER**, député de la Haute-Savoie, **Henri NAYROU**, député de l'Ariège, respectivement président et secrétaire général de l'ANEM

ANIMATEUR **Claude FRANCILLON**, journaliste

INTERVENANTS **Eric BRUN**, directeur de la recherche à Météo France
Christian CHATRY, délégué national du service Restauration des Terrains en Montagne (RTM)
Anne DELESTRADE, directrice du centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude (CREA), Chamonix
Jean-Marc MICHEL, directeur de la nature et des paysages, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Thierry REPENTIN, sénateur de la Savoie
Michel ROUFFET, responsable de l'antenne Pyrénées - sud du Massif central, DEATM-ODIT France
Adrien ZELLER, président du conseil régional d'Alsace

16h00

ATELIERS (jusqu'à 17h45)

→ *Auditorium*

1. Agriculture, forêt et pastoralisme face au changement climatique : la nouvelle donne

Le milieu naturel montagnard est un des plus exposés aux effets du changement climatique. Le secteur primaire en montagne, avec ses activités agricoles, sylvicoles et pastorales est donc logiquement particulièrement concerné.

Le présent atelier examinera quelles sont les menaces précises que doivent affronter ces activités fondamentales pour l'économie montagnarde et quels sont les moyens mobilisables pour y remédier.

PRESIDENCE
& ANIMATION

Jean-Paul AMOUDRY, sénateur de la Haute-Savoie

INTERVENANTS

Alain BAUDA, vice-président de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse

Jean-Louis ESPIC, directeur adjoint de Dalkia Est - Veolia Energie

Jean-Charles GALLAND, directeur Eau-environnement de l'unité de production Est - EDF

Dominique JUILLLOT, président de France-Bois-Forêt, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon

Marie-Laurence MADIGNIER, sous-directrice de l'environnement et de la ruralité à la direction générale de la forêt et des affaires rurales (DGFAR) - ministère de l'agriculture et de la pêche

Jean-Claude MONIN, président délégué de la fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR)

Pierre-Henry PAGNIER, président de l'Association régionale du développement agricole et rural du massif du Jura (ARDAR)

→ *Salle des fêtes*

2. Finances : quelle évolution pour les dotations d'État ?

Trois ans après la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), et alors que l'ANEM présente un premier bilan de la réforme de 2005 (avec le soutien de DEXIA), les modalités d'évolution des concours de l'État sont à nouveau modifiées. Ainsi en 2008, les dotations ne progresseront qu'à hauteur de l'inflation, cependant que l'indice de prix des dépenses communales augmentera deux fois plus vite que celui des prix à la consommation.

→ Quel avenir pour les budgets locaux, particulièrement ceux des zones rurales et de montagne ?

→ Quelles propositions pour améliorer la péréquation et reconnaître les territoires à haute valeur environnementale ?

ANIMATRICE

Bettina GILLET, journaliste

INTERVENANTS

Jean-Marie BINETRUY, député du Doubs, président de la communauté de communes du Val-de-Morteau

Augustin BONREPAUX, président du conseil général de l'Ariège

Michel BOUVARD, député de la Savoie, vice-président de la commission des finances à l'Assemblée nationale

Jean-Louis CHUDZ, vice-président du conseil général de la Moselle, maire d'Epping

Patrice JOLY, vice-président du conseil général de la Nièvre, maire d'Ouroux-en-Morvan

Edward JOSSA, directeur général des collectivités locales (DGCL)

Dominique LAMIOT, directeur général de la comptabilité publique (DGCP)

Sébastien PROTO, directeur adjoint de cabinet du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Philippe RAMBAL, conseiller auprès du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique

18h15 **Signature du protocole de partenariat RTE/ANEM**

→ *Salle des fêtes*

18h30 **COMITE DIRECTEUR**
(RESERVE AUX MEMBRES DU COMITE)

→ *Salle des fêtes*

08h15 **Assemblée générale statutaire (réservée aux adhérents)** : Rapport d'activité, rapport financier

09h15 **Séance plénière**

Président de séance : Martial SADDIER, président de l'ANEM

Allocutions de bienvenue

Pierre GRANDADAM, maire de Plaine, président de la communauté de communes de la Haute-Bruche

Philippe RICHERT, sénateur, président du conseil général du Bas-Rhin

09h40 Compte rendu des travaux de la veille par **Henri NAYROU**, secrétaire général de l'ANEM

10h00 **DEBAT (jusqu'à 12h00)**

EUROPE : UNE CHANCE EN PLUS POUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Malgré l'abandon du projet de traité constitutionnel dont l'article III-220 valait reconnaissance de la spécificité de leurs territoires, les élus de la montagne restent mobilisés pour obtenir cette reconnaissance. La perspective du traité simplifié que la conférence intergouvernementale doit finaliser en fin d'année, pourrait apporter un certain nombre de réponses aux questions soulevées notamment pour ce qui concerne la spécificité montagne, mais également celle des services d'intérêt général.

Au-delà, la préparation d'un Livre vert de la Commission européenne sur la montagne, auquel le président de la Commission, José Manuel BARROSO, a donné son accord à l'occasion d'une séance de « dialogue structuré » du Comité des régions, en décembre 2006, représente également une chance pour décliner sous tous les aspects requis cette reconnaissance aujourd'hui virtuelle.

PRESIDENT **Daniel HOFFEL**, ancien ministre, président de la commission Europe de l'AMF, maire de Handschuheim

GRAND TMOIN **Michel BARNIER**, ministre de l'agriculture et de la pêche, ancien commissaire européen

ANIMATEUR **Michel ARNOULD**, journaliste au quotidien « L'Alsace »

INTERVENANTS **Jacques BLANC**, ancien ministre, sénateur de la Lozère, conseiller régional de Languedoc-Roussillon, membre du Comité des régions

Pierre MIRABAUD, délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)

Jacques SAVATIER, conseiller du président, directeur des affaires territoriales et du service public, La Poste

Un ou une représentant(e) de l'**Association européenne des élus de montagne (AEM)**

12h00 Allocution de **Michel BARNIER**, ministre de l'agriculture et de la pêche.

Regard sur l'intégration paysagère et les énergies renouvelables

09h30	Départ mairie de Plaine
09h45	Visite de la ferme relais du Bambois
10h30	Visite de la chaufferie bois de Saâles
11h15	Balade du Climont au Champ du Feu
12h30	Déjeuner à la ferme auberge « Au ban de la roche »
14h00	Fin du congrès

Pour les congressistes qui le souhaitent, l'après-midi pourra se prolonger par une visite du Mémorial Alsace Moselle ou du camp du Struthof.

AVEC LE CONCOURS DE :

